

**Nous portons plainte contre l'émission mentionnée ci-dessous.
C'est un exemple inquiétant de désinformation émanant de la RTS et de son expert invité.**

RTS – Émission de « Forum », le jeudi 24 avril 2025 :

Baisse de la vaccination, maladies en hausse

L'OMS alerte sur la baisse de la vaccination et le retour de maladies

<https://www.rts.ch/play/tv/forum/video/forum-video-presente-par-valentin-emery-et-anne-fournier?urn=urn:rts:video:9709f3a4-09b6-33e7-b8e7-869e8c67730b>

Présentée par les journalistes de la RTS : **Valentin Emery, Anne Fournier**

Durée : 01:17–07:55

Invité : Expert vaccinologue et spécialiste des maladies infectieuses, **Dr Alessandro Diana**

Aucun des nombreux conflits d'intérêt du Dr Diana n'est annoncé, malgré leur existence¹ bien réelle.

Introduction de l'émission Forum par Valentin Emery :

« Bonsoir, à la une de ce jeudi 24 avril, l'alerte de l'OMS : rougeole, polio, méningite—de nombreuses maladies repartent à la hausse, malgré des vaccins disponibles, c'est le cas en Suisse aussi. En cause notamment la désinformation, un spécialiste sera avec nous dans un instant. »

Message reçu dès le départ : les personnes non vaccinées sont responsables de la hausse des maladies, et la désinformation est la cause de leur choix erroné. Cette vision alimente une perception défavorable des parents qui ne souhaitent pas vacciner leurs enfants.

VE : « L'alerte a été donnée ce matin par l'OMS² et l'alliance du vaccin ; rougeole, polio, méningite, ces maladies graves parfois mortelles chez les enfants, qu'on pensait vaincues regagnent du terrain, y compris ici en Suisse. »

A noter que dans le communiqué de presse conjoint de l'OMS et de Gavi du 24 avril 2025, pour lancer la semaine de la vaccination internationale, des cas de méningite sont mentionnés en Afrique, non dans les pays occidentaux, **et il n'y est fait aucune mention de la polio**. La Suisse n'a pas recensé un cas de polio depuis 1989, alors pourquoi mentionner cette maladie sinon pour alarmer le public ? **D'ailleurs aucune statistique suisse officielle au sujet d'une maladie n'est communiquée pendant la durée de l'émission.**

VE : « Bonsoir Alessandro Diana, vous êtes vaccinologue clinique à la plateforme Infovac. Comment on explique le retour en force de ces maladies ? »

Dr Alessandro Diana : « L'équation est simple. C'est une diminution de l'immunité de groupe qui fait que ces maladies ré-émergent, et donc clairement une diminution du taux de protection qu'on avait auparavant. »

¹ <https://www.reinfosante.ch/conflits-d-interets-dr-alessandro-diana/>

² Joint press release / Gavi, WHO, UNICEF

Geneva/New York, 24 April 2025 – Immunization efforts are under growing threat as misinformation, population growth, humanitarian crises and funding cuts jeopardize progress and leave millions of children, adolescents and adults at risk, warn WHO, UNICEF and Gavi during World Immunization Week, 24–30 April.

<https://www.gavi.org/news/media-room/increases-vaccine-preventable-disease-outbreaks-threaten-years-progress>

M. Emery propose de suite une explication : « *une baisse de la vaccination* » — et Dr Diana d'affirmer que l'hésitation vaccinale « *est clairement en relation avec l'émergence de ces maladies qu'on pouvait prévenir avec les vaccins* ». Est-ce que Dr Diana veut culpabiliser les parents qui ne vaccinent pas ?

03:08

VE : « Prenons l'exemple de la rougeole : deux cas mortels aux États-Unis en ce début d'année, deux enfants—du jamais vu depuis des années, le dernier remontait à 2015... »

Après ce titre dramatique, au lieu de discuter de ces deux décès exceptionnels, Valentin Emery change soudain de sujet pour présenter un sondage qui montre « *qu'un quart des américains croient que le vaccin contre la rougeole a un lien avec l'autisme,* » en ajoutant « *pourtant c'est totalement faux* ».

Dr Diana confirme que c'est complètement faux et développe ensuite son opinion sur l'origine de cette croyance : « *une fraude médicale* » d'Andrew Wakefield et son article dans *The Lancet* publié en 1998³, que Dr Diana présente comme étant une « *grosse fraude* ». Dans les faits, la publication rétractée est un rapport d'étude de cas sur 12 enfants atteints d'entérocolite chronique et de troubles régressifs du développement. Elle est la seule source citée par Dr Diana à l'appui de la perception selon laquelle les vaccins peuvent causer l'autisme et la « *désinformation circule encore* ».

Le Dr Diana dénature le propos de l'étude et les accusations portées contre le gastroentérologue anglais Andrew Wakefield, qui n'a jamais été inculpé pour avoir déformé ou « *faussé des données* ». **De plus, l'étude n'a jamais prétendu établir un lien entre le vaccin ROR et l'autisme, mais a conclu qu'il existait une « relation possible » qui justifiait de mener des investigations approfondies⁴.**

Pour revenir sur les décès de deux fillettes (âgées de 6 et 8 ans) non-vaccinées contre la rougeole aux États-Unis, il est intéressant de noter qu'ils ont eu lieu dans le même hôpital du Texas, Providence Covenant Children's Hospital, ce qui en soi devrait soulever des questionnements des journalistes.

Les parents des deux enfants décédés ont mis à disposition, pour une analyse indépendante, les dossiers médicaux à des médecins extérieurs à l'hôpital—dont le pneumologue et spécialiste des soins intensifs Dr Pierre Kory, qui a partagé son rapport de synthèse⁵. Ces médecins ont relevé de nombreuses erreurs médicales dans la prise en charge de ces fillettes, dont l'une était déjà malade depuis un mois avant son décès. Dr Kory conclut son rapport par ces mots : « *En outre, ces cas sont largement et régulièrement présentés comme des « décès dus à la rougeole » par une presse contrôlée par l'industrie pharmaceutique dans le but de raviver l'enthousiasme pour les vaccins en instillant des peurs exagérées de la rougeole (plus de 90 % des cas de rougeole sont bénins et la plupart des complications peuvent être facilement traitées avec des soins médicaux compétents).* »

³ Ileal-lymphoid-nodular hyperplasia, non-specific colitis, and pervasive developmental disorder in children.

The Lancet, Vol 351, February 28, 1998 – retracted February 2, 2010

[https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(97\)11096-0.pdf](https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(97)11096-0.pdf)

⁴ “**We did not prove an association between measles, mumps, and rubella vaccine and the syndrome described.**

We have identified a chronic enterocolitis in children that may be related to neuropsychiatric dysfunction. In most cases, onset of symptoms was after measles, mumps, and rubella immunisation. Further investigations are needed to examine this syndrome and its possible relation to this vaccine.”

[https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(97\)11096-0.pdf](https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(97)11096-0.pdf)

⁵ <https://substack.com/home/post/p-160980916>

N'oublions pas que, selon une analyse de 2016, l'erreur médicale est la troisième cause de décès aux États-Unis⁶. Mais pour la RTS le public suisse n'a droit à aucune discussion sur ces deux décès tragiques « dus à la rougeole » laissant croire que c'est un fait indiscutable.

04:44

Dr Diana continue sur le thème de la rougeole : « *qu'est-ce qu'on veut éviter en fait avec le vaccin ? Avec le vaccin de la rougeole on veut éviter un mort sur mille. Parce qu'en fait jusqu'à une personne sur mille peut mourir de la rougeole. En Suisse, si on n'avait pas de vaccin de la rougeole, on aurait 600 morts par année.* »

Cette déclaration est totalement fausse et trompeuse, elle induit le public en erreur et risque d'augmenter la peur de, et la colère contre ceux qui choisissent de ne pas se vacciner. Cette déclaration s'apparente à un argument de marketing pour vendre le vaccin et culpabiliser les gens pour qu'ils se conforment aux recommandations officielles. A aucun moment les journalistes ne font preuve de diligence en vérifiant l'information donnée ou en demandant des précisions sur la source de la déclaration alarmante du Dr Diana. Pourtant, les statistiques officielles annuelles sur les décès liés à la rougeole sont disponibles, depuis 1876, auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Or selon l'OFS, la dernière année que la Suisse a enregistré plus de 50 morts de la rougeole, c'était en 1940, bien avant l'utilisation généralisée du vaccin contre la rougeole. En 1928, la dernière année où la Suisse a connu des décès de la rougeole dans des nombres à trois chiffres, 235 personnes sont décédées parmi 11,860 cas dans une population d'environ 4 millions de personnes.

Entre 1955 et 1965, soit la décennie avant l'introduction du premier vaccin contre la rougeole, la Suisse a recensé 92 décès en tout, et 91,939 cas pour une population d'environ 5.5 millions d'habitants. Cette maladie étant considérée comme bénigne, il n'existait pas de déclaration obligatoire avant 1999. Il est à noter qu'entre 1974 et 1986, les cas de rougeole étaient enregistrés avec ceux d'autres maladies exanthématiques (rubéole, varicelle, fièvre scarlatine etc.) Durant toute cette période de 12 ans, alors que la vaccination n'était pas encore généralisée, 15 personnes sont décédées de la rougeole et on a décompté 42,704 cas de maladies exanthématiques.

En appliquant le ratio au chiffre théorique avancé par le Dr. Diana, cela signifierait que sans le vaccin, avec 600 décès, nous aurions près de 600,000 cas de rougeole par an, des chiffres fantaisistes.

Dr. Diana : « **Donc en fait l'idée, c'est qu'on doit vacciner mille enfants aujourd'hui pour sauver une vie. Et c'est de ça dont on est train de parler** ». Pour appuyer son affirmation, Dr Diana conclut « *un mort sur mille c'est énorme* ». Sans la moindre contestation des journalistes sur ces statistiques choquantes, le public est laissé avec l'affirmation de l'expert que la rougeole aujourd'hui peut tuer une personne sur mille en Suisse, ce qui est une affirmation totalement dénuée de fondements scientifiques, statistiques et factuels.

05:35

Passant au sujet de la méfiance face au vaccin, Anne Fournier affirme que : « aujourd'hui, cinq ans après, on pourrait être rassurés à ce niveau-là. Finalement, les effets négatifs du vaccin [COVID] ne sont pas là. »

⁶ <https://www.bmj.com/content/353/bmj.i2139>

Nier l'existence des effets adverses du vaccin Covid-19 constitue un grave manque de diligence et un exemple flagrant de désinformation, étant donné que des preuves du contraire sont facilement disponibles. Il suffit de consulter les données sur les effets adverses répertoriés par Swissmedic, VigiAccess, Eudravigilance et VAERS pour constater que cette déclaration de Mme Fournier est totalement fautive. Citons le rapport de « postmarketing surveillance » de Pfizer⁷, daté du 28 février 2021, qui confirme les nombreux effets indésirables survenus lors des essais cliniques et dans lequel on découvre 1,223 décès enregistrés après l'administration de l'injection de Comirnaty®.

En conclusion, sur la base des informations sourcées que nous vous transmettons, nous exigeons une rectification immédiate de l'émission en question sur votre site web, avec la publication de cette plainte, ainsi que des excuses publiques de la part d'Anne Fournier. Il est regrettable que des journalistes alimentent, par des questions dirigées, la propagation de fausses informations et stigmatisent d'emblée toute opinion critique. La confiance du public dans les médias est finalement érodée par de telles interventions inutilement alarmistes.

Nous demandons également que tous les experts invités et interrogés par la RTS soient dorénavant contraints de déclarer leurs conflits d'intérêts en début d'émission. Nous ajoutons que des propos inconsidérés d'experts diplômés sont également de nature à discréditer les organismes officiels qu'ils pourraient représenter et à miner la confiance du public dans ces institutions.

Nous demandons finalement que la RTS couvre le sujet de la vaccination avec plus de nuance, d'objectivité et une représentation diversifiée des opinions, en donnant la parole et en permettant à des scientifiques reconnus de s'exprimer sur tous les aspects de la vaccination.

⁷ 5.3.6 CUMULATIVE ANALYSIS OF POST-AUTHORIZATION ADVERSE EVENT REPORTS OF PF-07302048 (BNT162B2) RECEIVED THROUGH 28-FEB-2021
<https://phmpt.org/wp-content/uploads/2021/11/5.3.6-postmarketing-experience.pdf>